

Chers Paroissiens, chers amis

Avec la propagation de l'épidémie du Covid-19 rendant impossible la célébration des messes, la Conférence des Evêques a lancé une plateforme de « **quête en ligne** » le temps du confinement, afin de permettre aux paroisses de poursuivre leurs actions et de pallier la baisse de ressources habituelles issues de la quête.

La quête est avant tout un **geste liturgique** qui consiste en une **offrande** faite au cours de la messe par les fidèles.

Par ce geste, tous les fidèles s'associent au **don** que Jésus-Christ a fait de sa vie et qui est célébré dans **l'Eucharistie** : prière et quête sont deux formes de participation concrètes à la messe.

Les quêtes du dimanche restent propriété de la paroisse et servent à couvrir ses dépenses (charges, électricité, chauffage, entretien, impôts, activités pastorales...).

La quête est, avec le denier, le casuel et les offrandes de messes, l'une des principales ressources de l'Eglise.

Rendez-vous sur le site quete.catholique.fr ou de préférence : jedonnealeglise.fr afin de procéder à votre offrande. Cette plateforme, temporaire et nationale, propose un don simplifié, sécurisé et anonyme n'ouvrant pas à une déduction fiscale, au même titre que la quête du dimanche. Ou le site : www:/catho-aixarles.fr/donner, rubrique « quête ».

L'intégralité des sommes collectées sera reversée **à vos paroisses** par l'intermédiaire du diocèse.

Ces sites de quête en ligne fermeront dès que la célébration des messes en communauté pourra reprendre.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre participation, nous espérons vous retrouver bientôt dans nos églises.

D'ici là, prenez soin de vous !

Père Thierry Gallay

Les Conseils Economiques